

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025\_042**  
**du conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur**

**Séance en date du 14 mai 2025**

**Point n° 3. « Affaires statutaires »**

3.8 Désignation de deux représentants élus des personnels UMLP au conseil d'administration de la fondation FC'INNOV

La délibération étant présentée pour décision.

**VU** les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur ;

**VU** les statuts de la fondation partenariale Franche-Comté' INNOV (FC'INNOV) ;

Conformément aux statuts de la fondation partenariale Franche-Comté' Innov (FC'INNOV), le conseil d'administration de la fondation est composé de deux membres désignés par le conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur « parmi les représentants élus des personnels au sein de ce conseil ».

Suite au renouvellement du CA de l'UMLP, il est demandé aux membres présents et représentés du CA de désigner parmi les représentants élus des personnels au sein de ce conseil, deux membres.

Un appel à candidatures est effectué en séance. M. Emmanuel HAFFEN, M. Frédéric PENEAU et M. Antoine PERASSO se portent candidats.

Votes pour M. Emmanuel HAFFEN :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 26 Membres représentés : 10 Total : 36	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 9  Suffrages exprimés : 27  Pour : 27 Contre : 0
--	--

Votes pour M. Frédéric PENEAU :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 26 Membres représentés : 10 Total : 36	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 10  Suffrages exprimés : 26  Pour : 19 Contre : 7
--	---

Votes pour M. Antoine PERASSO :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 26 Membres représentés : 10 Total : 36	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 10  Suffrages exprimés : 26  Pour : 25 Contre : 1
--	---

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les candidatures de M. Emmanuel HAFFEN et M. Antoine PERASSO.

Pour Le président, gation  
Le dir rices  
  
Hugues DAUSSY  
Thierry DAUSSY



*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur*